

2023

A D A C - G O

**2e Journée de rencontre
et d'échanges de l'ADAC-GO,
ASSOCIATION DES DAC DU
GRAND OUEST**

Vendredi 24
novembre 2023
Abbaye royale de
L'Epau (72)

SOMMAIRE

Introduction et remerciements	1
Accueil des participants	2
Présentation de la journée	3
Synthèse des échanges DRAC - DAC	4
Atelier - Le/La DAC et les outils de la coordination culturelle sur un territoire	5
Atelier - Le/La DAC face aux enjeux d'éco-responsabilité et de résilience	6
Atelier - Le/La DAC entre projet de territoire et projet culturel de territoire	7

INTRODUCTION

Les journées de rencontre de l'ADAC-GO sont destinées à ses membres et permettent de mettre en commun réflexion et retour d'expériences sur des questions actuelles de nos métiers.

Cette deuxième journée interrégionale a eu lieu le vendredi 24 novembre 2023 à l'abbaye de l'Epau, site du Conseil départemental de la Sarthe. Trois ateliers en particulier y ont été traités, dont ces actes constituent la synthèse.

L'association tient à remercier le Conseil départemental de la Sarthe pour son accueil, l'équipe de l'Abbaye de l'Epau pour sa bienveillance, la FNADAC pour son soutien, Pauline Lerouge pour son accompagnement, les DRAC et DRAC adjoints qui ont répondu avec enthousiasme à son appel, ainsi que tous les participants, sans qui cette journée n'aurait pas été aussi féconde.

Les actes présentés ici sont le reflet exact de nos échanges et les premiers de, nous l'espérons, une longue série.

Bonne lecture à toutes et tous.

La co-présidence :
Cécile ALLANIC (Pays-de-la-Loire),
Jean-Philippe DHOLLANDE (Bretagne),
Mathilde LEROUX-HENNARD (Normandie).

01

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

OS2



ADAC-GO

✉ contact@adacgo.fr

🌐 [Linked In - ADAC-GO](#)
Site : www.adacgo.fr

Les participants de la journée ont été accueillis par Bruno Caro, Directeur de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et des Sports du Conseil Départemental de la Sarthe.

Une présentation historique et patrimoniale a été faite de l'Abbaye Royale de l'Epau, acquise en 1959 par le Département de la Sarthe, qui met en œuvre un plan de restauration de l'ensemble du site et porte un programme à vocation culturelle, événementielle et touristique.

<https://epau.sarthe.fr/>

LE MOT D'ACCUEIL DES CO-PRÉSIDENTS DE L'ADAC-GO

L'ADAC GO a été créée à l'occasion des Assises de la FNADAC à Rennes en 2018. Ses statuts ont été déposés en 2019.

La période du COVID a contraint les actions et la dynamique de l'association. Cette période a toutefois vu la mise en place d'un système d'échanges par mails entre ses membres ; appelée « Ping-Pong », ce principe d'échanges d'informations et de pratiques a été d'un réel intérêt pour ses membres et sympathisants.

Les premières présidences ont été portées par Vincent Barrot, DAC de Saint-Brieuc, puis par Pierre-Yves Henry, DAC de Lamballe.

A compter de fin 2022/début 2023, un nouvel élan a été donné à l'ADAC-GO avec un nouveau Conseil d'Administration et l'actualisation de ses statuts, qui en présentent les objectifs :

- Agir afin de contribuer à la prise en compte et l'intégration des dimensions culturelles, artistiques et patrimoniales dans l'ensemble des champs des politiques publiques au service de l'émancipation citoyenne et de la vitalité des territoires.
- Constituer et promouvoir à l'échelle du Grand Ouest un espace de réflexion, d'initiatives, d'informations, de ressources, d'échange, de formation et d'entraide entre les professionnels généralistes de la culture (DAC ou assimilés) des collectivités territoriales et EPCI des régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire.
- Etre l'interlocuteur de référence auprès des élus, instances et institutions, des organisations professionnelles offrant ainsi une parole unifiée et une visibilité institutionnelle forte.
- Constituer l'association professionnelle identifiée et ressource par la FNADAC pour les professionnels généralistes (DAC ou assimilés) des collectivités territoriales et EPCI des régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire.

Aujourd'hui, l'ADAC-GO réunit 39 adhérents, est membre de la FNADAC et siège à son Conseil d'Administration ; ses membres sont également membres de la FNADAC.

La gouvernance de l'ADAC-GO est assurée par un Conseil d'Administration et une co-présidence.

-Co-Présidence :

- Cécile Allanic – DAC de Mayenne Communauté, Pays de la Loire
- Mathilde Leroux-Hennard – DAC de Lisieux Agglomération, Normandie
- Jean-Philippe Dhollande – DAC de la Ville d'Hennebont, Bretagne.

-Conseil d'Administration :

- Coralie Miachon – trésorière – DAC de Flers-Agglomération
- Jean François FOURICHON - trésorier adjoint – DAC de Saint-Herblain
- Stéphanie Béziau – secrétaire – DAC de Rezé
- Pascale Lebard - secrétaire adjointe -DAC d'Orvault
- François Verdes – chargé de communication – DAC de Cesson-Sévigné
- Axelle Marin - chargée de la communication – DAC CD Eure et Loir
- Arnaud HAMELIN - référent FNADAC – Directeur Mayenne Culture
- Renaud VASSEUR – Directeur Actions Culturelles CD Sarthe
- Angélique PARICHE – DAC Caux Agglomération

Les trois co-président.e.s remercient chaleureusement le Conseil Départemental de la Sarthe pour son accueil, les 31 participants à cette journée ainsi que les DRAC et DRAC adjoints de Normandie et Pays de la Loire pour leur participation. La DRAC et la DRAC adjointe de Bretagne n'ont pu se rendre présentes en raison d'un imprévu de dernière minute.

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

03

NOTRE ANIMATRICE

Il a été fait appel à Pauline Lerouge du cabinet Coexplorations pour construire les contenus et le déroulement de cette journée avec les membres du Conseil d'Administration.

Les thématiques et sujets abordés ont été retenus sur la base d'une synthèse réalisée à partir d'une sollicitation en amont des membres de l'ADAC-GO.



DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

10H15/12H

RÉFLEXION COLLECTIVE

- L'intégration des fonctions des DAC dans les politiques transversales des collectivités : la culture, compétence support dans les collectivités et facilitatrice de coordination entre différentes compétences.
- Renforcement du rôle des DAC de coordination entre les interventions des acteurs publics et privés sur un territoire
- Vers un nouveau mode de relations entre les DRAC et les DAC

12H15/

13H45

Déjeuner et échanges informels

14H00/

15H30

ATELIERS ET PARTAGES D'EXPÉ. RIENCES

- Atelier 1 : Le DAC entre projet de territoire et projet culturel de territoire
- Atelier 2 : Le DAC et les outils de la coordination culturelle sur un territoire
- Atelier 3 : Le DAC face aux enjeux d'éco-responsabilité et de résilience

15H45

Restitution des ateliers

16H30/

16H45

Bilan de la journée et conclusion

ÉCHANGES DRAC - DRAC RELEVÉS SYNTHÉTIQUES

04

L'INTÉGRATION DES FONCTIONS DES DAC DANS LES POLITIQUES TRANSVERSALES



Le constat d'une transversalité croissante est partagé par les participants et porte sur deux aspects principaux : l'intégration au sein de politiques culturelles de questions relatives à des domaines plus vastes tels que l'accessibilité, le développement durable... et la participation des DAC à la mise en œuvre de politiques hors de leur champ d'intervention habituel telles que l'aménagement urbain, la solidarité, l'action éducative, etc.

Les services déjà très occupés à leur propre fonctionnement et à la gestion de leur établissement (médiathèques, conservatoires, etc.) sont, de fait, en difficulté pour structurer des démarches transversales. Ces projets transversaux ne peuvent se réaliser que sur du temps long, qui permet de participer à des temps partagés entre des acteurs variés et de sortir de nos silos professionnels. Cette transversalité est devenue une nécessité.

Dans de petites collectivités, le regroupement de services de fait (par exemple la gestion du social et de la culture en même temps) facilite la transversalité.

Les transversalités peuvent aussi être subies en fonction de l'organisation des collectivités (« effets d'organigrammes »).

Le portage politique est un élément déterminant dans ses approches transversales.

Parmi les leviers qui peuvent permettre ses approches transversales sont cités :

- Les contrats Lecture ;
- Les démarches d'EAC ;
- Les projets d'équipements multifonctions (jeunesse/culture/social...)
- Le Projet Culturel de Territoire ;
- Des Politiques globales : accessibilité handicap, développement durable, vieillissement

...

LE RENFORCEMENT DU RÔLE DES DAC DE COORDINATION ENTRE LES INTERVENTIONS DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS D'UN TERRITOIRE

Constat est fait d'une multiplicité d'acteurs publics et privés : services internes à la collectivité, partenaires institutionnels, acteurs publics externes dans des collaborations à la carte ou par projets ou dans le cadre d'une gestion intercommunale... – associations, artistes professionnels, cafés concerts, sociétés coopératives, entreprises...

Ce rôle de coordination diffère selon l'échelon et la taille de la collectivité. Il apparaît comme plus nécessairement évident à l'échelle d'un Conseil Départemental du fait de ses missions propres et revêtant un caractère moins directement opérationnel.

Il s'établit factuellement à l'échelle d'un EPCI avec, comme objectifs, les équilibres territoriaux de présences artistiques et d'offres culturelles, des mutualisations de moyens et de matériels, la définition des portages budgétaires.

Il peut s'apparenter à une « gare d'aiguillage » à l'échelle d'une commune où le DAC peut orienter vers le bon interlocuteur interne ou externe sans pour autant porter directement l'action ou le projet.

Les DRAC rappellent que les outils de l'Etat sont pensés comme des leviers favorisant ces coordinations entre acteurs différents. Ainsi, les dispositifs en faveur de la Lecture ont permis ces dynamiques entre médiathèques et structures petites enfance notamment. Certaines politiques de l'Etat comme la création apparaissent aujourd'hui, quant à elles, moins transversales par nature. Il y a nécessité de les porter à une dimension plus partagée.

Le rôle déterminant des élus est rappelé dans leurs prises d'initiatives et dans leur volonté à garantir leurs engagements financiers.

L'entrée privilégiée pour les DRAC dans les territoires est l'échelon de l'EPCI, mais elle est conditionnée aux compétences exercées par ces derniers.

Il apparaît aux DRAC que les DAC sont légitimes et positionnés pour fédérer les acteurs de la jeunesse, du social, etc. sur les territoires.

Le préalable à une coordination efficace passe par le repérage et la connaissance de la multiplicité des acteurs publics et privés.

Ces coordinations peuvent prendre les formes suivantes :

- L'harmonisation des programmations pour éviter les effets de « concurrence » ou de doublons ;
- La coordination de programmes d'EAC ;
- La réalisation de nouveaux équipements ;
- La mise en œuvre d'un Projet Culturel de Territoire ;
- La définition des apports en moyens humains, matériels et financiers dans le cadre de collaborations

...

VERS UN NOUVEAU MODE DE RELATIONS ENTRE LES DRAC ET LES DAC

Cette journée de l'ADAC-GO et la participation des DRAC et DRAC Adjointes de Normandie et Pays de la Loire est l'occasion de repérer, d'explorer des leviers, des opportunités, pour faciliter ou « réinventer » les relations entre DRAC et DAC.

Comme évoqué plus haut, l'entrée privilégiée pour les DRAC dans les territoires se situe au niveau des EPCI. Leur objectif est d'établir des conventions de partenariats avec le maximum d'entre eux (ex. 50% d'EPCI conventionnés en Pays-de-la-Loire). Mais la DRAC atteint son plafond de verre en moyens humains pour accompagner et développer ces conventionnements.

Les niveaux de relations avec les collectivités territoriales se font essentiellement avec les échelons départementaux et régionaux dans le déploiement de dispositifs conjoints, de recherches de complémentarités ou dans des instances ad hoc.

Par ailleurs, la posture et le rôle du DRAC revêtent un caractère politique qui peut poser une relation plus directe avec les élus (maires ou maires adjoints) mais leur souhait est que soit privilégié le binôme élu/technicien. Ce format diffère selon les collectivités.

Il est constaté au niveau des DAC une réelle expertise et compétence dans leurs interlocuteurs sectoriels des DRAC ainsi que de bonnes relations de travail dans leurs champs respectifs. Il apparaît cependant que la dimension transversale du DAC à l'échelle des services de sa direction et de sa collectivité aurait un intérêt à être mieux identifiée et mobilisée par les DRAC dans leur approche des territoires et le déploiement de dispositifs.

Le sujet des scènes labellisées a été évoqué comme pouvant présenter des inadéquations entre le projet mis en place par sa direction et les attendus de la commune ou de l'EPCI dans le cadre de son Projet Culturel de Territoire par exemple.

Il est rappelé par les DRAC que les collectivités partenaires sont associées à la rédaction de la note d'orientation, au recrutement ainsi qu'à l'élaboration des conventions multipartites. Ce sont des étapes décisives dans l'articulation entre les cahiers des charges des labels d'Etat et l'inscription des projets des Directions dans les orientations des collectivités.

Les constats sont partagés quant à la nécessité de tenir compte des réalités territoriales dans le déploiement des projets des scènes labellisées ainsi que d'y inclure les enjeux d'actions culturelles aux côtés de la création et de pousser la notion de « Droits culturels » dans leur mise en œuvre.

Enfin, les évolutions sociétales, les renouvellements générationnels, les bouleversements induits par la période post-covid conduisent nécessairement à de nouvelles articulations dans la mise en place des projets structurants des scènes labellisées.

En conclusion, il est reconnu que DRAC et DAC ont des intérêts communs à disposer d'espaces ainsi que de temps d'échanges et de concertation, et que l'ADAC-GO peut en constituer un rouage pertinent.

ATELIER

LE/LA DAC ET LES
OUTILS DE LA
COORDINATION
CULTURELLE SUR UN
TERRITOIRE

05



Partageons nos expériences inspirantes

- EPCI de Morlaix : calendrier de concertation et coordination à l'année soit un temps sur la programmation / un temps sur l'EAC / un temps sur l'organisation programmation estivale / un temps réseau avec services et associations
 - Exemplarité de 3CB en Bretagne
- Métropole de Nantes : G24 des DAC et référents culture et pactes de coopération : mutualisations postes lecture / patrimoine / enseignement artistique / lieux de travail pour artistes
 - Réseau de DAC Rennes métropole (mutualisation de salles pour résidences)
- Mayenne Communauté : réseau des acteurs culturels avec temps en plénière et par projet / temps de concertation de la programmation entre opérateurs et services / outils : calendrier et cartographie de prog., diffusion infos, speed dating acteurs culturels / projets communs.
 - Travail progressif par cercle concentrique pour le CD de la Sarthe : réseau directeurs EEA, spectacle vivant, etc.
- Pays d'art et d'histoire Coëvrons Mayenne qui réunit 1 département et 2 EPCI et qui évolue vers des projets coordonnés
 - Les CLEA : Perche Sarthois, etc.
- Formation commune "Passeurs de culture" sur Lorient : action culturelle et action sociale
- Agence Mayenne Culture : comité départemental de coordination EAC / soutien à la coordination culturelle
- Financements de diagnostics par les départements, régions ou Etat en Pays-de-la-Loire et Bretagne
 - Formation d'équipe transversale sur la CC du Pays de Craon



FREINS

- Les difficultés de mobilisation / la disponibilité
- Le déphasage de temporalité
- Les ressources humaines disponibles
- Le temps du débat et la volonté de résultat
- La complexité des enjeux croisés
- Le souhait d'une politique axée sur l'événementiel
- Le manque d'envie de coopération / les logiques de structures
- Les évolutions dans certaines Régions qui sortent des logiques de coopération
- Des interlocuteurs manquants pour certaines compétences
- Le temps à investir sur la structuration et l'animation des réseaux
- Le manque de correspondance quelquefois entre bassins de vie et institutions
- La baisse des aides en fonctionnement
- Certaines échelles de collectivité (point discuté : peut être un frein comme une force)



LEVIERS

- Le croisement des réseaux par secteurs : sortie des réseaux par thématiques ou élargissement de certains réseaux
- Partir d'un projet pour créer un réseau
- Les liens inter-collectivités (exemple dans les métropoles)
- Les outils PCT / CTL / CLEA
- Les rencontres organisées dans le cadre des réseaux
- L'accompagnement des associations : identification d'un chef d'orchestre sur un territoire avec un rôle d'aiguillage
- Les outils de coopération territoriale : calendrier de programmation, calendrier de concertations régulières, échanges, projets transversaux, etc.
- Existence d'un poste de chargé de mission EAC et coordination
- Les résidences de territoire
- L'animation de filières qui restent complémentaires (dans les grosses collectivités notamment)
- Les outils d'intelligence collective
- Les formations transversales sur mesure favorisant la cohésion d'équipe
- L'échelle de la collectivité en question pour la coordination : petites collectivités facilitantes mais des moyens dédiés dans les métropoles
- La reconnaissance de temps dédiés pour la coordination des projets transversaux dans les autres compétences au sein d'une collectivité
- Les soutiens institutionnels (aides) à la coordination
- La plus-value d'expertise et d'ingénierie des grosses collectivités ou collectivités supra
- L'existence d'instances inter-collectivités

ATELIER

LE/LA DAC FACE AUX
ENJEUX
D'ÉCORESPONSABILITÉ
ET DE RÉSILIENCE

006

ATELIER
LE(LA) DAC FACE AUX ENJEUX
D'ÉCORESPONSABILITÉ ET DE RÉSILIENCE



Partageons nos expériences inspirantes

Commande politique => rédaction d'un « plan climat » en concertation avec les équipes => déclinaison dans les services (A. Blaison). Expérience positive mais aujourd'hui besoin d'évaluation sur les actions mises en place et besoin de structuration en personnel pour suivre.

Engagements et labellisations type Citergie, Territoire durable 2030... = valorisant pour les équipes et la collectivité

Crise énergétique = nécessité de quantifier les dépenses énergétiques = amélioration de la gestion de nos équipements. Retex = associer les usagers via des questionnaires, expérience positive

« Politique des petits pas » = ajuster nos pratiques sur le catering artistes, les consommables, la couverture des documents en bibliothèque, la mutualisation de matériel entre services, etc.

Réaliser une étude sur mobilités (interne + partenaires) = point de départ pour réfléchir à une mobilité moins polluante ou à une réduction de la mobilité à l'essentiel

Flécher les budgets pour mettre en évidence les efforts fournis par la collectivité (budgets verts, abandons de recettes, surcoûts vertueux)

Créer dans une collectivité un service « accompagnement des transitions » doté de 5 personnes pour 900 agents => concentration des compétences pour accompagner l'innovation et le changement

CHRYSLIDE = groupe de travail FNADAC qui travaille sur ces problématiques de transition en s'inspirant de la démarche RSE/RSO.
+ d'info : Programme Chrysalide - FNADAC

« Sorties globales » = modèle d'accueil des groupes scolaires intégrant un socle culturel (visite de musée, de médiathèque, sortie culturelle) et une démarche de sensibilisation à l'environnement (déplacement en mobilité douce, pique-nique zéro déchet, etc.).

S'appuyer sur l'expérience déjà ancienne des festivals en matière d'écoresponsabilité ; en Pays-de-la-Loire, le réseau REEVE (réseau des éco-événements) est une ressource mobilisable

Rénovations dans les ERP => occasion d'une seconde vie pour nos mobiliers, matériaux = dons, réutilisation en déco, plateforme d'enchères à mettre en place via les services marchés, penser aux ressourceries et « -thèques » de toutes sortes (dans des tiers-lieux, dans des médiathèques, sous forme d'associations ou de coopératives : développent réseau d'acteurs de l'économie circulaire. Ex : SyReeN, plateforme de réemploi en Normandie

Mobilité sur nos événements : explorer possibilité d'organiser du covoiturage, du TAD, affréter des bus vers les sites distants (expériences plus ou moins réussies selon les régions)



FREINS

- Manque d'expertise, piège des fausses bonnes idées => besoin de consacrer des ressources humaines à l'accompagnement du changement dans les services => coût
- Poids financier des changements structurels dans nos équipements : ex de la LED dans l'éclairage scénique => multiplication des besoins, financeurs saturés de demandes
- Interrogation sur les moyens de réduire notre impact environnemental et climatique => exemple du numérique un temps perçu comme une solution, mais impactant à sa manière. Comme dans les autres secteurs de l'économie, personne ne veut réduire son activité, personne ne veut ralentir
- Tension entre attractivité, développement ET sobriété
- Tension entre utilisation raisonnée des ressources et contraintes de sécurité, d'hygiène (normes, réglementation, précautions)
- Décalages entre les territoires (toujours). Exemple : dans les zones les moins bien maillées en transport collectif et aux flux domicile/travail plus lâches qu'en milieu urbain, comment réduire son usage de la voiture individuelle ?



LEVIERS

- Meilleure connaissance de notre impact : pour savoir sur quoi travailler en priorité, analyser ce qui impacte le plus l'environnement
- Lorsque les moyens financiers sont limités, adopter la politique des petits pas (acculturation progressive des élus, des équipes => miser sur l'effet d'entraînement et l'exemplarité, travailler sur l'image en attendant de pouvoir peser plus via des actions plus importantes
- Briguer des labels permet de structurer la démarche de développement durable
- Prise en compte actuelle des financeurs des besoins des collectivités en matière d'aménagement vertueux de nos ERP
- Incitation des partenaires : valoriser les démarches de DD chez les structures financées (sans aspect punitif, plus par bonification par exemple) => notion de « contrat de progrès »
- Les démarches de DD sont souvent transversales => occasion de tisser des liens avec les autres services d'une même collectivité (service marchés, services techniques, ressources humaines, économie, aménagement...)
Ex : plan de gestion du patrimoine bâti / SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables)
- Demander à bâtir des formations spécialisées, adaptées à nos métiers / s'intéresser à la fresque du climat (il existe une version « spéciale culture ».
+ d'info ici : La fresque de la culture | Les Shifters (decarbononslaculture.fr)
- VOLONTÉ POLITIQUE

ATELIER

LE/LA DAC ENTRE
PROJET DE
TERRITOIRE ET
PROJET CULTUREL
DE TERRITOIRE
(PCT)

07



Partageons nos expériences inspirantes

Pays de Craon (53) : intégration du volet “ valorisation du patrimoine naturel” dans le PCT, impact sur le développement culturel avec mise en place de randonnées-spectacles, de sentiers avec programmation culturelle et lien avec le “plan-paysage”.

Opportunité de solliciter des financements à travers le fonds vert.

Ville de Lorient (56) : articulation entre PEDT et 100%EAC ;
Nécessaire connexion entre les deux projets.

Contrat Local de santé et violences faites aux femmes: intégration de la thématique dans la saison. Sujets plus difficiles intégré dans la programmation, avec mise en place de partenariats nouveaux.

Elaboration du Projet culturel de Territoire à l'appui de diagnostics et concertations, enjeux de territoire partagé et donc d'états des lieux partagés.
Apports des autres politiques publiques sur l'état des lieux essentiel pour appréhension globale: développement économique, aménagement, environnement, etc.

Participation à l'écriture du projet de territoire pour une direction de la culture : appropriation des enjeux portés par la collectivité pour la politique publique de la culture.

Agglomération Lisieux-Normandie (14) :
acte fondateur = création agglomération (2017),
élaboration PCT sur base démarche participative (2018-19),
définition compétence culture (2019)



FREINS

- Absence de projet de territoire
- Temps: durée et temporalités des documents-cadres/ calendriers qui se superposent selon orientations politiques sans nécessaires cohérence
- Compréhension et appropriation par les élus: légitimation de l'action culturelle
- Taille de la collectivité : écarts constatés entre ville et EPCI
- Indicateurs / évaluation
- Décentralisation acte IV ?



LEVIERS

- Opportunités de financements
- Interconnaissance
- Intégration projets futurs: ouverture à de nouvelles opportunités de coopération
- CODIRs / comités directeurs
- Intégration de thématiques complexes: CLS



LE DAC FACE AUX ENJEUX D'ECORESPONSABILITE ET DE RESILIENCE

PARTAGEONS NOS EXPERIENCES INSPIRANTES

- acte publique → Plan Climat conseil régionales
- engagements type Citejige, TDROSO
- "Dix ans d'expérience" du cabinet d'expertise en accompagnement des associations
- "Dix ans d'expérience" du cabinet d'expertise en accompagnement des associations
- Etude "mobilité (actes & pratiques)"
- "Dix ans d'expérience" du cabinet d'expertise en accompagnement des associations
- CHRYSLIDE → cellule FNADAC sur ce sujet
- "Salles globales" → culture, culture, environnement, mobilité (part des projets)

FREINS

manque d'expertise → besoin de conseils
 besoins Hm & Citejige
 changements matériels (ex: LED) → cher
 intervention sur la maintenance V/F genre
 tensions entre attractivité, développement
 durable, résilient

LEVIER

compta analytique → évaluer
 accélérateur → faire voyager → politique des
 petits pas
 prise en compte besoins aides fin. collectives
 pour accompagner EAP par les
 financements
 briques labélisées → se faire + démarche structurée
 anticipation partenariale → implication pas de
 "partenaires" mais de "partenaires"
 travaillant avec autres services → transversalité
 plans de formation, occasions
 jusqu'au climat → se faire collective
 lieux de gestion du Bâtiment
 Ede publique → SPATER

transmission
 2023/24

LE DAC et LES OUTILS DE LA COORDINATION CULTURELLE SUR UN TERRITOIRE

PARTAGEONS NOS EXPERIENCES INSPIRANTES

- SDEA Sarthe : réseau directeurs
- Travailler par cercle concentrique + démarrage travail sur SFV
- CLEA Perche Sarthois
- Coutil agence Nouvelle Culture
- Comité dptal coordination EAP 53
- Calendrier de concert / coordination Epei Norbaix → prog° / EAP / erga été : 3 temps + temps réseau avec asso / services.
- PAH avec 1 Dpt / 2 CC en 53
- SIGB commun en 53
- Calendrier & RV concert prog° May 23 → vecteur projets

FREINS

- Mobilisation / disponibilité
- Déphasage temporel
- IRH
- Temps du débat / volonté de résultat
- Complexité et jeux croisés
- Souhait pol. événementiel
- Manque envie coopération / logique structure

LEVIER

- Croisement des réseaux par Sateurs → sortir de la thématique ou élargissement
- Partir d'un projet pour créer un réseau
- Accompagnement des associations
- ↳ être chef d'orchestre si territoire aiguisé
- PCT / CL / CLEA
- Rencontres
- Calendrier prog° d'échanges
- Chargé mission EAP / assisté
- Résid. territoire

MOT DE CLÔTURE



ADAC-GO

